

Solutions « Environnement »

Favoriser la transition
vers une économie Net Zero

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Document réservé à la clientèle professionnelle.

Avec un impact de plus en plus visible, le changement climatique est devenu le plus grand défi auquel l'humanité a jamais dû faire face. Le Global Risks Report 2021 du Forum économique mondial continue de percevoir l'échec de l'action climatique comme « le plus bouleversant » et le deuxième risque à long terme « le plus probable »¹.

La lutte contre le changement climatique exige que le monde entier modifie radicalement son modèle d'émissions de gaz à effet de serre. Bien que la pandémie du Covid19 ait entraîné une baisse des émissions de carbone en 2020, celles-ci devront diminuer de 7 % par an pour atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2070 et rester dans la limite d'un réchauffement climatique de 1,5 °C fixée par l'Accord de Paris. La réalisation de ce changement majeur nécessitera une mobilisation généralisée à travers les sociétés, les pays, et les secteurs d'activité.

Plus généralement, les considérations liées au réchauffement climatique font partie d'un ensemble d'inquiétudes plus générales concernant la préservation de nos écosystèmes. Les récents scandales environnementaux, ainsi que la mobilisation de la société civile et des régulateurs ont permis une prise de conscience accrue sur la nécessité de préserver l'environnement, orientant le débat vers de nouvelles frontières concernant les mécanismes de consommation, les modèles de croissance et les modes de production.

1. The Global Risks Report 2021, 16^e édition, Forum économique mondial.



Plan Ambition ESG 2025

Outre son adhésion à la coalition Net Zero Asset Managers en juillet 2021 et souhaitant aller plus loin sur la voie de la décarbonation et en matière de cohésion sociale, Amundi déploie un nouveau plan d'action ESG 2022-2025 avec un triple objectif :



Renforcer l'offre de solutions d'investissement au service du développement durable

- Tous les fonds gérés de manière active¹ intégreront l'évaluation des entreprises quant à leur efforts de décarbonation et le développement de leurs activités vertes.
- Enrichir l'offre « Net Zero » via le développement de nouvelles solutions en gestion active et de service de diagnostic et de conseil afin de répondre à une demande croissante des investisseurs s'engageant dans cet objectif.
- Étendre l'offre de solutions à impact afin d'atteindre 20 Mds d'euros d'encours sur des solutions d'investissement à impact apportant une contribution positive sur les dimensions environnementales ou de cohésion sociale.
- Élargir l'offre de stratégies d'investissement responsable en gestion passive afin qu'elles représentent 40% de la gamme ETFs.
- Proposer un outil d'analyse ESG de pointe, *ALTO Sustainability*.



Amplifier l'action auprès des entreprises

- Étendre le dialogue à plus de 1 000 entreprises en matière de climat afin qu'elles définissent des stratégies crédibles en matière d'alignement avec l'Accord de Paris et contribuent à la transformation globale qui est attendue
- D'ici 2022, élimination progressive au sein des portefeuilles d'investissement des entreprises dont l'exploration et la production d'hydrocarbures non conventionnels représentent plus de 30% de leurs activités².



Fixer des objectifs d'alignements internes à la hauteur de nos engagements

- Étendre l'intégration des critères ESG dans la politique de rémunération d'Amundi : les KPI liés à l'ESG et à la RSE sont désormais pris en compte pour les 200 plus hauts dirigeants, vendeurs et gestionnaires de portefeuille.
- Réduction des émissions par employé à hauteur de 30% d'ici 2025 sur les scope 1 et 2 ainsi que sur les déplacements professionnels.
- Proposer aux actionnaires de se prononcer sur la politique Climat d'Amundi lors de l'assemblée générale.

► [Plus de détails sur notre site](#)

1. Périmètre des fonds ouverts actifs, où l'approche ESG Mainstream et la méthodologie de notation de la transition sont applicables

2. Non-Conventionnel: Sables bitumineux, Pétrole et Gaz de Schistes

Amundi, à l'avant-garde de l'innovation « verte »

Les investisseurs sont désormais confrontés à des défis susceptibles d'avoir un impact sur les prix des actifs, les menaces les plus importantes se situant au niveau des risques de transition et des risques physiques liés au réchauffement climatique. Néanmoins, des solutions « environnement » peuvent être conçues afin de générer de l'impact par le biais d'investissements et, à terme, d'atteindre une performance durable.

Six ans après l'Accord de Paris, l'objectif est clair: limiter la hausse de la température à 1,5 °C au-dessus des moyennes préindustrielles. Si elles sont implémentées, les directives et les cibles annoncées à la COP26 en Novembre 2021 à Glasgow pourraient permettre d'avoir une trajectoire sur la voie d'une hausse de 1,8°C, comparé aux +2,6°C annoncés en 2020.

Dans ce contexte, Amundi vise à aider ses clients à transformer l'ambition climatique en une solution concrète: innover pour guider au mieux les investisseurs dans la conception, la gestion et le suivi de leurs solutions « vertes ». La gamme de produits axés sur le climat d'Amundi poursuit deux objectifs principaux:

- (i) aider les clients à décarboner leurs portefeuilles en vue d'atténuer l'impact négatif des risques climatiques et
- (ii) offrir aux investisseurs des opportunités de financer la transition énergétique.

AMUNDI ACCOMPAGNE LES INVESTISSEURS ET SE JOINT À EUX DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE VIA TROIS CANAUX :



1 Amundi, engagé dans l'élaboration des normes de marché par le biais de plusieurs initiatives

- Co-fondateur de la « Portfolio Decarbonization Coalition »



- Membre du Comité exécutif des « Green Bond Principles »



- Participation active aux groupes de travail de Finance for Tomorrow



En tant que membre de l'initiative « Net Zero Asset Manager », Amundi soutient l'objectif de net zero émissions d'ici 2050.

2 Amundi à la pointe de l'innovation environnementale dans toutes les classes d'actifs afin de soutenir la lutte contre le changement climatique et de libérer le potentiel du marché :

Des partenariats innovants avec des entités publiques de premier plan, des stratégies Net Zero pour aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs climatiques.

Europe	Indices bas carbone	Entreprises
		Atténuation de l'exposition au risque climatique par le biais d' indices bas carbone avec MSCI pour le compte du FRR et d'AP4.
	2014	

Marchés émergents	Obligations « vertes »	Sociétés financières
		AP EGO se concentre sur les obligations « vertes » émises par des sociétés financières des marchés émergents .
	2018	

Asie	Obligations climatiques	Entreprises
		La stratégie d'AIIB en matière d'obligations climatiques se concentre sur les entreprises liées au climat en Asie .
	2019	

Europe	Stratégies Obligataires « vertes »	Entreprises
		GRECO se concentre sur de nouveaux segments du marché européen au-delà des obligations « vertes » .
	2019	

Europe	Indices bas carbone	Actions
		Lancement de la première solution indicielle en Europe entièrement alignée sur le label EU PAB.
	2020	

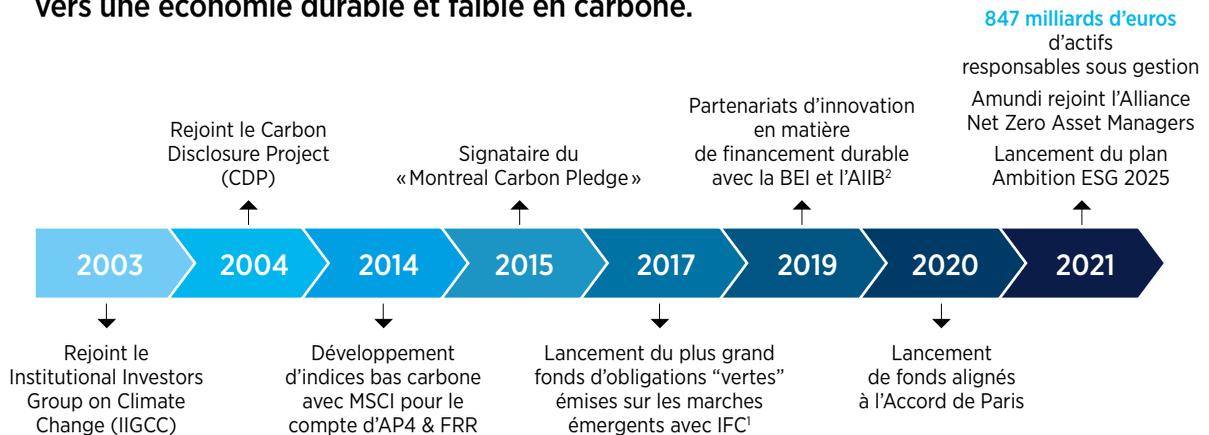
Amundi est un pionnier sur la dimension sociale de la transition grâce au lancement de sa première stratégie « Just Transition For Climate », alignée sur l'Accord de Paris et visant à atténuer les impacts sociaux de la transition vers des économies à faibles émissions de carbone.

3 Amundi rejoint l'Alliance « Net Zero Asset Managers », ouvrant la voie vers l'objectif Net Zero

- Amundi soutient l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050, conformément à l'engagement de l'UE en faveur de l'action mondiale pour le climat et dans le cadre de l'Accord de Paris.
- Dans cette optique, Amundi rejoint l'Alliance Net Zero Asset Managers, une initiative internationale qui vise à mobiliser le secteur de la gestion d'actifs pour s'engager dans un objectif de zéro émission nette.

L'engagement Net Zero d'Amundi

Depuis le début des années 2000, Amundi mobilise des capitaux pour **la transition vers une économie durable et faible en carbone.**



En soutenant l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, Amundi est devenu membre de l'initiative Net Zero Asset Managers.

LES QUATRE CONVICTIONS « NET ZERO » D'AMUNDI...

1 Le secteur financier a un rôle clé à jouer

L'objectif final étant de décarboner l'économie dans son ensemble, Amundi soutiendra la neutralité carbone mondiale en s'engageant avec les entreprises sur des trajectoires Net Zero, mobilisant des capitaux dans des stratégies climatiques ambitieuses, et concevra des solutions nouvelles et à impact, centrées sur des technologies, régions et segments de l'économie.

2 Acter le changement à tous les niveaux de notre organisation

L'engagement Net Zero d'Amundi doit être soutenu par l'ensemble de l'entreprise, de la gestion de portefeuille aux ressources humaines, en donnant à chacun les outils et les connaissances nécessaires pour être un acteur du changement.

3 La transition devra être socialement juste, respectueuse de notre environnement et viser à préserver et restaurer le capital naturel

Nous sommes convaincus que la transition vers une économie à faible émission de carbone doit être socialement acceptable pour réussir. Une transition durable doit également être respectueuse de notre environnement, et investir dans des solutions basées sur notre capital naturel sera une variable importante de l'équation Net Zero.

4 Les connaissances, les données et les analyses sont des moteurs importants du changement

Les entreprises et les investisseurs ont un intérêt commun à mettre en place des analyses significatives et fiables qui sont des propriétés nécessaires au bon fonctionnement des marchés financiers et à l'alignement des flux financiers sur les objectifs de neutralité carbone.

1. IFC: International Finance Corporation - 2. BEI: Banque Européenne d'Investissement - AIIB: Asian Infrastructure Investment Bank
3. Source: Amundi, données à fin décembre 2021

Une offre « verte » reposant sur 3 piliers

Amundi s'engage à s'associer à ses clients afin de poursuivre leurs efforts en matière d'environnement. Aujourd'hui, son offre « verte » s'articule autour de trois piliers.



PILIER 1 - CONSEIL: CONCEPTION D'UN CADRE VISANT À SOUTENIR LES CONVICTIONS ENVIRONNEMENTALES DES CLIENTS

Amundi accompagne ses clients dans la conception de leur cadre climatique grâce à une offre sur-mesure. L'offre de conseil est basée sur trois composantes principales:



Les autorités de régulation exigent de la part des détenteurs d'actifs une meilleure intégration des risques climatiques dans leurs stratégies d'investissement ainsi qu'une meilleure transparence quant aux informations relatives à leur préparation au changement climatique. Face à ces exigences réglementaires et de reporting croissantes, les investisseurs peuvent compter sur les solutions de conseil d'Amundi, visant à fournir des lignes directrices afin d'aligner les portefeuilles sur les normes réglementaires mondiales, régionales et locales.

PILIER 2 - GESTION DE PORTEFEUILLE: UNE OFFRE COMPLÈTE INTÉGRÉE AU DISPOSITIF D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE D'AMUNDI

Amundi s'appuie sur l'expertise de l'ensemble du Groupe afin de proposer à ses clients institutionnels une large gamme de fonds ouverts et de solutions d'investissement responsable sur mesure intégrant les facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement



1. Conformément au référentiel Amundi, aux indices de référence et/ou aux valeurs de référence des clients

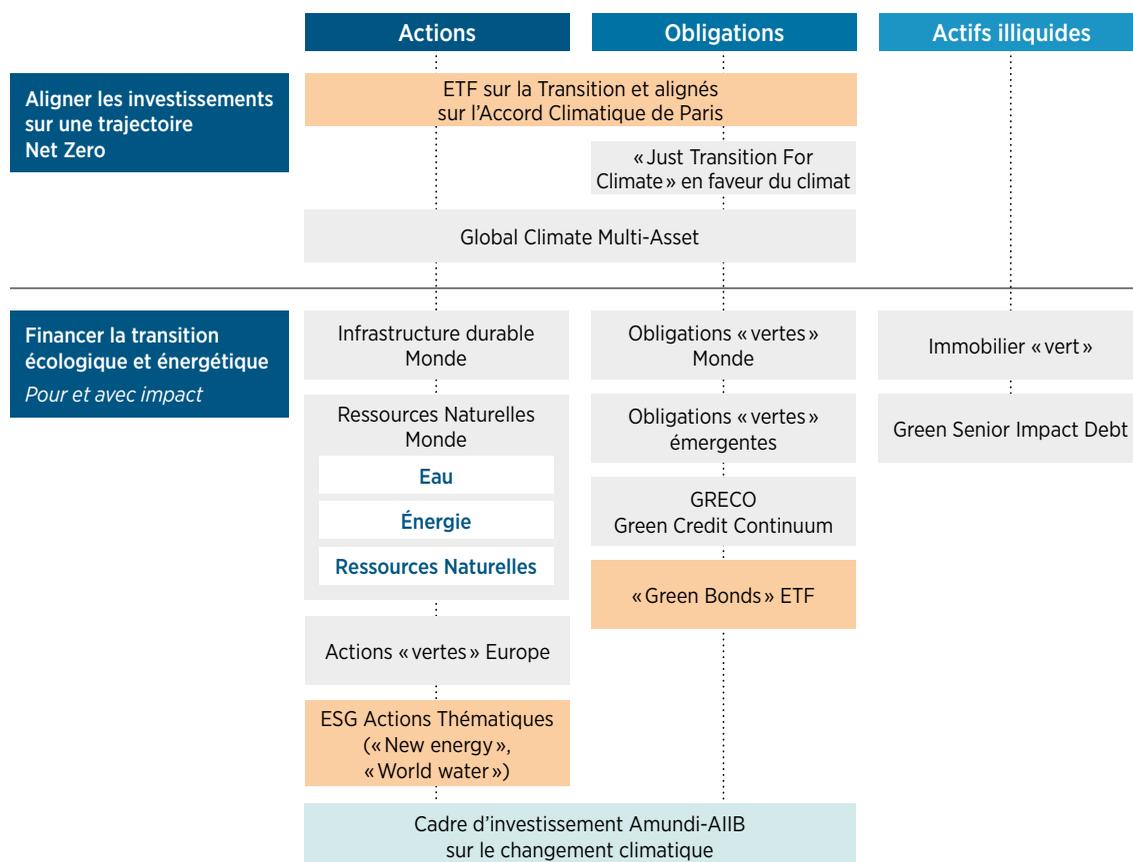
SOLUTIONS ENVIRONNEMENT STANDARDS ET PERSONNALISÉES

Chez Amundi, nous pensons qu'il existe plusieurs moyens pour les investisseurs d'intégrer des critères « verts » dans leurs investissements. C'est pourquoi nos équipes dédiées ont développé une gamme de solutions « vertes » couvrant toutes les classes d'actifs et zones géographiques.

Afin de gérer au mieux les actifs de ses clients, Amundi offre des solutions standards ainsi que des solutions sur-mesures.

■ Solutions « vertes » standards :

- Une large gamme de stratégies couvrant toutes les classes d'actifs pour répondre au mieux aux préoccupations des clients concernant :
 1. l'alignement des portefeuilles d'investissement à une trajectoire Net Zero pour atteindre les objectifs de décarbonisation ;
 2. le financement actif de la transition écologique et énergétique.
- La nouvelle stratégie « Just Transition For Climate » va au-delà de l'alignement sur une trajectoire de 2°C, afin de prendre en compte les impacts sociaux résultant de la transition vers des économies à faibles émissions de carbone.



■ Solutions d'investissement personnalisées :

Élaboration d'une solution d'investissement qui reflète au mieux les objectifs écologiques des clients, afin de s'assurer que la gestion d'Amundi répond entièrement à leurs attentes.

- Quels sont les objectifs du client en matière de transition énergétique ? Amundi propose des solutions afin d'aligner les portefeuilles sur les trajectoires Net Zero ou pour financer la transition vers des économies à faibles émissions de carbone.
- Où le client souhaite-t-il investir ? Amundi propose des solutions d'investissement dans toutes les zones géographiques.
- Dans quelle classe d'actifs le client souhaite-t-il investir ? L'expertise verte d'Amundi couvre toutes les classes d'actifs.

PILIER 3 - SERVICES : SOUTENIR LA TRANSPARENCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHILOSOPHIE « ENVIRONNEMENT » DES CLIENTS

Afin de compléter sa large gamme de services de conseil et de solutions d'investissement, Amundi propose à ses clients des services qui renforcent leur engagement à atteindre des objectifs climatiques ambitieux.

ENGAGEMENT ET VOTE SUR DES SUJETS « ENVIRONNEMENT »

Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'engagement et de vote dédiée visant à refléter les objectifs d'un client sur des thèmes « verts » : la philosophie d'engagement d'Amundi repose sur la conviction selon laquelle nous pouvons favoriser l'adoption des meilleures pratiques sur les questions climatiques, ce qui renforcera la durabilité de la croissance à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Engagement Thématique	Engagement Continu	Vote
<p>Engagement intersectoriel sur des sujets clés pour la transition vers une économie durable et à faible émission de carbone. En 2020, Amundi s'est engagé auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> 31 entreprises domiciliées dans l'OCDE reconnues comme étant les plus exposées au charbon thermique ; 96 entreprises sur le thème de la biodiversité et de la déforestation. 	<p>Actions d'engagement axées sur les entreprises ou les secteurs couvrant de multiples enjeux et thèmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Amundi dialogue avec des « leaders », des « improvers » ainsi qu'avec des entreprises ayant pris du retard dans leur stratégie environnementale en les accompagnant où qu'ils se situent sur le chemin de la transition. En 2020, Amundi a invité 253 entreprises à s'engager auprès de la SBTi¹ ou à mettre à niveau leurs objectifs. 	<p>L'engagement est atteint via l'exercice des droits de vote, ainsi que par le biais d'un dialogue avant et après l'assemblée générale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le dialogue avec les entreprises vise à soutenir l'adoption de stratégies climatiques conformes aux objectifs de l'Accord de Paris. Amundi a voté en faveur de 86 % des résolutions d'actionnaires liées au climat en 2020².

LES AUTRES SERVICES « VERTS » COMPRENENT...

et recherche sur des sujets environnement	<p>Partage de connaissances sur l'investissement « vert », le comportement des pairs, les meilleures pratiques du marché et les évolutions réglementaires :</p> <p>Des formations dédiées peuvent être organisées sur un large éventail de sujets : tendances des marchés « verts », changement climatique, reporting « vert », etc.</p>
Reporting « environnement »	<p>Reporting générique et sur mesure sur l'empreinte carbone et l'impact :</p> <p>Informations sur la performance carbone et l'impact environnemental positif des portefeuilles (par ex. : émissions de carbone et réserves de carbone par million d'euros investis, répartition de l'utilisation des fonds d'un portefeuille d'obligations « vertes »).</p>
Solutions de données ESG intégrées via ALTO ³	<p>Un portail ESG allant du placement d'ordres à la tenue de position en temps réel :</p> <p>Les données carbone telles que les émissions Scope 1, 2, 3, les réserves de CO₂, les parts du charbon, etc. sont désormais intégrées comme données standards dans l'outil d'analyse d'Amundi.</p>

1. Science Based Targets initiative. - 2. Share Action « Voting Matters » 2021. - 3. Système de gestion de portefeuille Amundi Leading Technologies & Operations (ALTO).

Initiatives et partenariats

Profitez de l'ensemble des capacités ESG, en tant qu'ambassadeur ou développeur : participez à des partenariats existants ou développez-en de nouveaux en vue de relever les défis liés au financement des opportunités « vertes » et à la lutte contre le changement climatique.

INITIATIVES DE MARCHÉ



Membre co-fondateur de la « Portfolio Decarbonization Coalition ».



Membre du Comité exécutif des « Green Bond Principles ».

NET ZERO ASSET MANAGERS INITIATIVE

Membre de l'initiative Net Zero Asset Managers, qui soutient l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou plus tôt.



Signataire de l'initiative Finance for Biodiversity, qui vise à prendre des mesures ambitieuses en faveur de la biodiversité.

DES PARTENARIATS INNOVANTS



Partenariat stratégique avec l'IFC, membre du groupe de la Banque mondiale. Lancement d'AP EGO, un fonds d'obligations « vertes » axé sur les marchés émergents et en 2011 de BEST, nouvelle initiative visant la création d'un fonds obligataire durable dans les pays émergents dédiée au soutien d'une reprise inclusive et durable post Covid-19.



La Banque Asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) et Amundi ont annoncé un programme d'investissement composé d'un portefeuille de 500 millions USD dédié aux obligations climatiques en Asie.



Ce partenariat, centré sur le projet Green Credit Continuum, vise à favoriser le développement du marché de la dette « verte » au-delà du marché européen déjà existant des obligations « verte ».



Partenariat avec la Caisse des Dépôts pour le lancement de la première solution indiciaire en Europe pleinement alignée sur le label EU PAB.

D'AUTRES PARTENARIATS STRATÉGIQUES SUR DES SUJETS CLIMATIQUES...



Une expertise reconnue sur la dimension environnementale

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES À AMUNDI EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT « VERT » ET CLIMATIQUE

Amundi Just Transition for Climate

- ESG Investing Awards *Meilleur fonds d'investissement de l'année 2022*

Amundi-AIIB Climate Bond Portfolio

- ESG Investing Awards *Meilleur fonds d'investissement ESG - Obligations climatiques / « vertes » 2021*

Amundi EM Green Bonds

- ESG Investing Awards *Meilleurs fonds d'investissement ESG - dette des marchés émergents en 2021*

GRECO¹

- Environmental Finance *Fonds d'obligations « vertes » de l'année 2020*
- ESG Investing Awards *Initiative ESG la plus innovante 2019*

AP EGO²

- Environmental Finance *Initiative de l'année 2019*
- PRI Awards Real World *Initiative à impact de l'année 2019*

Amundi

- Environmental Finance Bond Awards *Personnalité de l'année: Isabelle Vic Philippe en 2021 pour les obligations « vertes » à impact.*
- Global Capital Sustainable and Responsible Capital Markets *Prix de la société d'investissement verte/ISR la plus impressionnante, 2018-19*



RECHERCHE DÉDIÉE

Grâce à une culture d'investissement axée sur la recherche, Amundi propose aux investisseurs institutionnels des études dédiées au niveau sectoriel et thématique.

Quelques-unes des dernières analyses sur l'investissement vert et climatique³:

- Obligations liées au développement durable
- Les scores de température comme outils de decarbonisation⁴
- Obligations « vertes » dans les marchés émergents
- Plus d'informations sur le Research Center

► [Plus de détails sur notre site](#)



1. Green Credit Continuum - 2. Amundi Planet Emerging Green One - 3. Des informations et des ressources sur le climat sont disponibles sur le Centre de recherche d'Amundi.
4. Lauréat du prix de la meilleure stratégie de leadership éclairé de Pensions for Purpose en 2021.

L'ESG est ce que nous sommes

L'investissement responsable est une partie intégrante de l'ADN d'Amundi depuis sa création. Plus que jamais, Amundi s'engage à vous accompagner dans votre démarche ESG en s'appuyant sur son expérience de longue date en tant qu'investisseur responsable.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE INTÉGRÉE AUX SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Depuis le lancement de son premier fonds éthique en 1989, Amundi n'a cessé d'améliorer son engagement en matière d'ESG, comme l'illustre sa Politique d'Investissement Responsable :



Une organisation dédiée composée de plus de 40 personnes, notamment d'experts en analyse ESG, en matière de vote et d'engagement et en méthodologie de notation avec plus de 10 ans d'expérience.



Un processus d'analyse ESG robuste reposant sur la méthodologie de notation ESG d'Amundi, faisant appel à 14 fournisseurs de données. Grâce à ses outils, à sa méthodologie rigoureuse en matière ESG et ses solides capacités de recherche et de collecte de données ESG, Amundi note plus de 13 500 entreprises sur le plan ESG sur une échelle allant de A à G (à fin décembre 2021).



Une politique d'exclusion ciblée appliquée à toutes les stratégies d'investissement. À chaque fois que cela est possible, Amundi exclut toute entreprise en violation de sa politique ESG, des conventions internationales, des cadres reconnus à l'échelle mondiale ou des réglementations nationales. Par ailleurs, Amundi applique des exclusions aux secteurs controversés : charbon et tabac (plus de détails sur notre site Internet).



Une politique de vote et d'engagement auprès des émetteurs via :

- un engagement continu sur les défis spécifiques ou les risques de durabilité auxquels un émetteur ou un secteur est confronté ;
- un engagement thématique comprenant un engagement intersectoriel sur des sujets clés, tels que le climat ou le salaire minimum ;
- un engagement collaboratif afin d'encourager les émetteurs à agir collectivement sur les questions clés de durabilité.



À l'avant-garde de l'innovation financière ESG :

- En favorisant la création de nouveaux segments de marché au sein de l'investissement responsable, en co-développant des partenariats en matière de finance durable, et en s'engageant à nourrir la réflexion sur des sujets de fond ;
- En adaptant son savoir-faire à votre démarche ESG et en vous faisant bénéficier du support de ses experts afin d'atteindre vos objectifs tout en tenant compte de vos contraintes ;
- En favorisant des changements significatifs grâce à notre présence mondiale et à son expertise locale.

En 2020, Amundi a participé à plus de 4 250 assemblées générales d'entreprises européennes et internationales et s'est engagé auprès d'émetteurs sur six grands domaines, dont la transition vers une économie bas carbone, la préservation du capital naturel, la cohésion sociale et des pratiques de gouvernance fortes qui renforcent le développement durable. L'équipe dédiée d'Amundi vote pour le compte de ses clients et ce pour l'ensemble de ses solutions d'investissement gérées activement et passivement.

► [Plus de détails sur notre site](#)

Ce matériel est fourni aux clients professionnels, y compris les intermédiaires financiers, et n'est pas destiné et ne doit pas être fourni au public.

L'investissement comporte des risques. Les performances passées ne sont pas une garantie ou une indication des résultats futurs. Le rendement des investissements et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou dans un autre produit d'investissement peuvent augmenter ou diminuer et peuvent entraîner la perte du montant initialement investi. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant toute décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié.

Les informations MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composant de tout instrument ou produit financier ou indice. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) une quelconque décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prédiction de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à l'utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de profits) ou de tout autre dommage. (www.msribarra.com).

Dans l'Union européenne, ce document est uniquement destiné aux investisseurs « professionnels » tels que définis dans la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MIFID »), aux prestataires de services d'investissement et à tout autre professionnel de l'industrie financière, et le cas échéant dans chaque réglementation locale et, en ce qui concerne l'offre en Suisse, un « Investisseur Qualifié » au sens des dispositions de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC), de l'Ordonnance suisse sur les placements collectifs de capitaux du 22 décembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire 08/8 de la FINMA sur la publicité selon la législation sur les placements collectifs de capitaux du 20 décembre 2008. En aucun cas, ce document ne peut être distribué dans l'Union européenne à des investisseurs non « professionnels » tels que définis dans la directive MIFID ou dans chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » telle que définie dans la législation et la réglementation applicables. Ce document n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des Etats-Unis d'Amérique ou à toute « U.S. Person », tel que ce terme est défini dans le règlement S de la SEC en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Ce document ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation de vente d'un produit, et ne doit pas être considéré comme une sollicitation illégale ou un conseil en investissement. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans le présent document vous sont communiquées à titre confidentiel et ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées, sans l'accord préalable écrit d'Amundi, à toute personne ou entité tierce dans tout pays ou toute juridiction qui soumettrait Amundi ou l'un des « Fonds » à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou dans lesquels cela pourrait être considéré comme illégal. En conséquence, ce document est destiné à être distribué uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont réputées exactes à la date de publication indiquée sur la première page de ce document. Les données, opinions et estimations peuvent être modifiées sans préavis. Vous avez le droit de recevoir des informations sur les données personnelles que nous détenons sur vous. Vous pouvez obtenir une copie des informations que nous détenons sur vous en envoyant un courriel à info@amundi.com. Si vous pensez que certaines des informations que nous détenons sur vous sont incorrectes, veuillez nous contacter à info@amundi.com.

Date de publication : Février 2022